

GATINEAU

POUR

LA

VIE

Élargissement du chemin Pink Ajout d'une section de trottoir

Service des finances et Service des infrastructures



Comité plénier

17 avril 2018



Contenu de la présentation

1. Localisation du projet – phase 1
2. État d'avancement du projet
3. Décret ministériel – obligations
4. Coupe type - concept
5. Statut actuel du dossier
6. Demande pour l'ajout de trottoirs
7. Résultat de l'analyse technique
8. Coupe montrant l'insertion de trottoir
9. Évaluation des coûts
10. Scénario de financement
11. Recommandation

Localisation du projet – vue d'ensemble



Localisation du projet – phase 1



État d'avancement du projet

- 2013 – décret ministériel – autorisation de la phase 1
- 2014 – MTQ accorde une subvention à la Ville pour la préparation des plans et devis
- 2015 – octroi du mandat de services professionnels pour la préparation des plans et devis
- 2016 – démarche de concertation publique
- 2017 – dépôt des plans et devis pour l'obtention des certificats d'autorisation et demande de financement des travaux.

Décret ministériel - obligations

- Corridors pour cyclistes (bandes unidirectionnelles) à même la chaussée
- La construction d'une piste multifonction hors chaussée (bidirectionnelle), côté sud, entre les rues de la Gravité et la rue du Conservatoire;
- Des accès sécuritaires (trottoir) menant aux abris d'autobus, au nord et au sud;
- La construction d'écran sonore (bermes) – étude sonore
- Un aménagement paysager
- Un éclairage
- Mise sur pied d'un comité de citoyens durant la préparation des plans et devis

Coupe type – concept



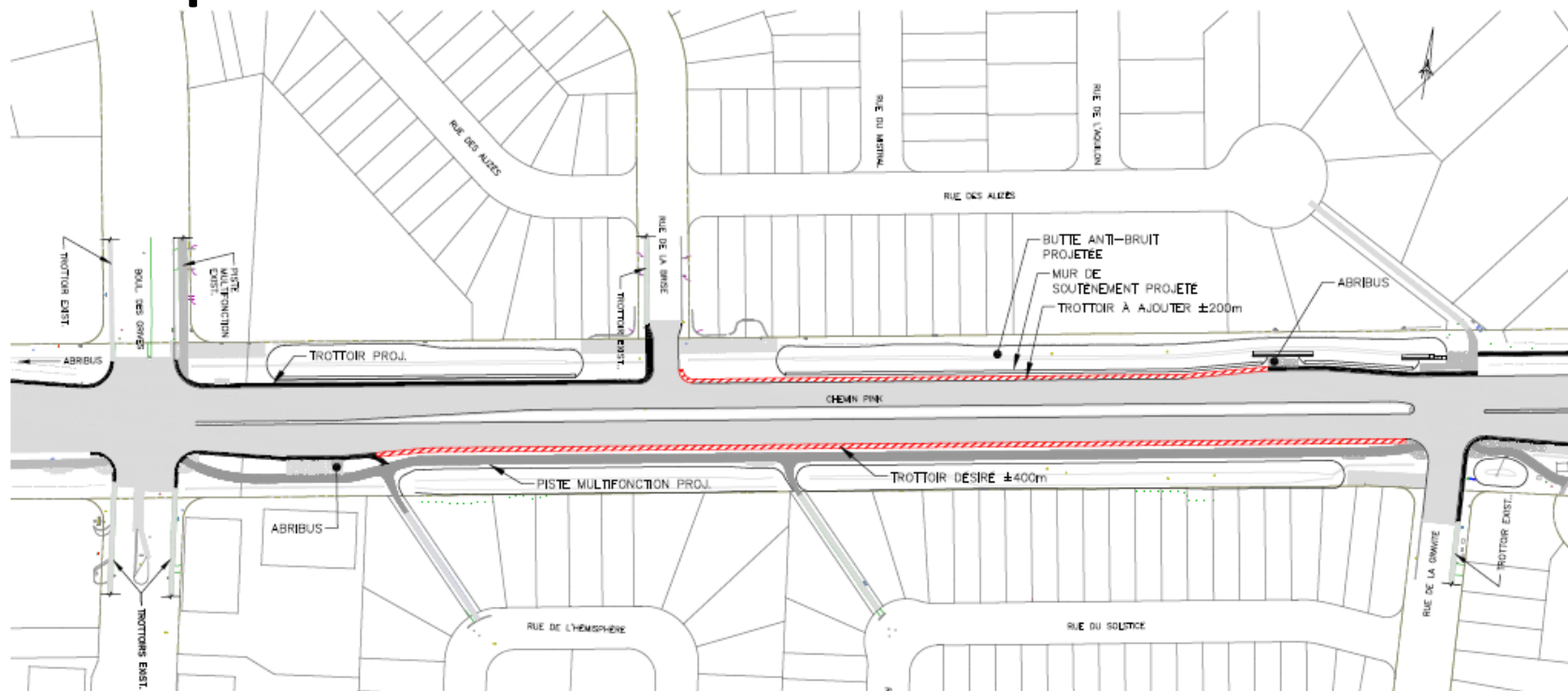
Statut actuel du projet

- Autorisation reçue du ministère des Pêches et Océans (Loi sur les pêches et Loi sur les espèces en périls);
- Autorisation reçue du ministère de l'environnement pour la gestion de la flore (Loi sur les espèces menacées et vulnérables);
- Autorisation reçue du ministère du développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques – MDDELCC - en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (cours d'eau, milieux humides et respect des conditions du décret ministériel);
- Autorisation en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement en traitement (prolongement du réseau d'égout pluvial et nouvel exutoire) – à venir;
- Protocole d'entente pour le financement avec le ministère des transports adopté par le conseil municipal le 14 mars 2018. A ce jour, ce protocole est en attente d'approbation ministérielle.

Demande pour l'ajout de trottoirs

- Une demande a été formulée par la conseillère municipale du district du Plateau pour l'ajout de trottoirs :
 - Une section de trottoir (côté nord)
 - Un trottoir (côté sud)
- Le comité exécutif, à la séance du 31 janvier 2018, a mandaté le Service des infrastructures à procéder à une analyse pour l'insertion d'une section de trottoir sur le côté NORD seulement.
- Les frais nécessaires à cette analyse ont été puisés à même le budget discrétionnaire de la conseillère.
- Le 28 mars 2018, les conclusions de l'analyse sont présentées au comité exécutif.

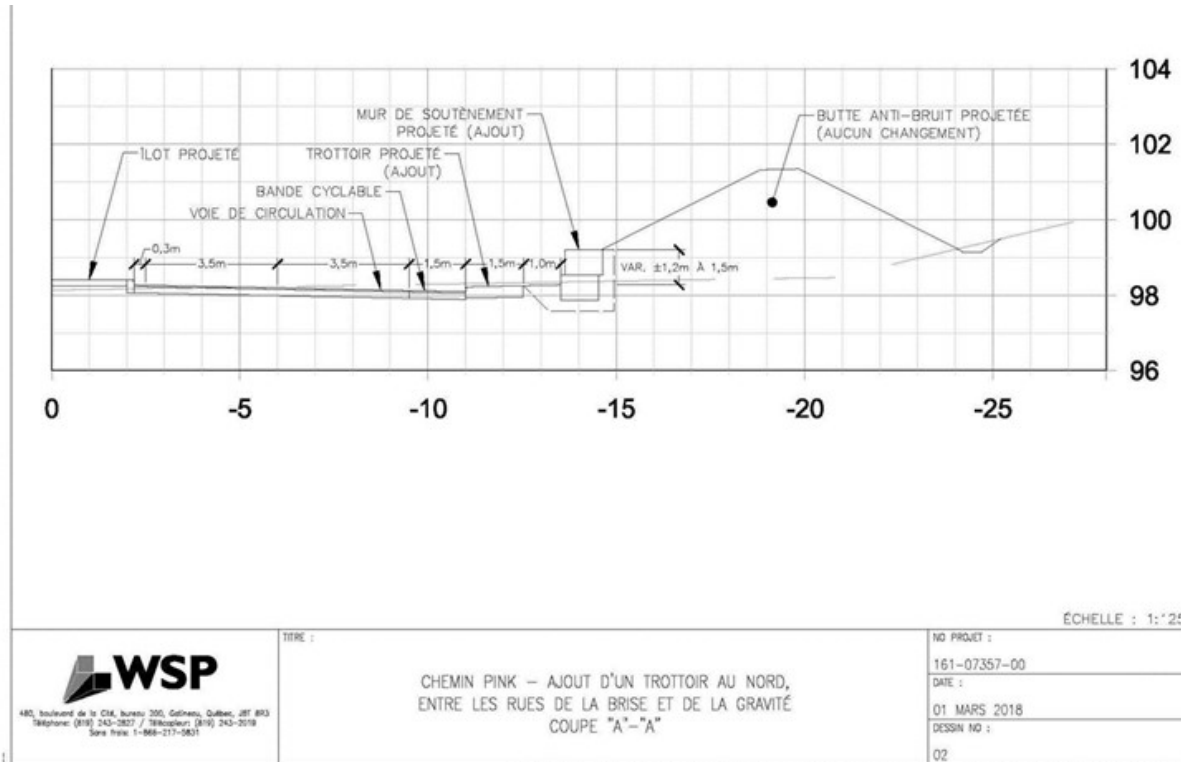
Vue en plan – insertion du trottoir



Résultats de l'analyse technique

- L'ajout de la section de trottoir du côté nord est possible;
- Ces travaux entraînent des modifications au profil de la berme (écran sonore) et à l'aménagement paysager;
- Les modifications aux plans doivent être présentées à nouveau au comité de citoyens et déposées aux instances gouvernementales pour la révision des certificats d'autorisation obtenus et à obtenir;
 - Il est difficile de prévoir les délais vis-à-vis une telle demande de révision.
- Ces coûts supplémentaires ne sont pas admissibles au financement prévu du MTMDET

Insertion de la section de trottoir sur 200 m.



Anal A-RPT, P(1)2018(1)161-07357-00\mte\h(2)_TECH_5_DWG_GAD\161-07357-00-180206-04-02.1-Geometrie et drainage - CONCEPT TROTTOIR.dwg, 2018-03-01 09:12:02

Évaluation des coûts

Description des coûts - Ville	Montant imputable
Estimation des travaux pour l'ajout de la nouvelle section de trottoir – côté NORD	358 000 \$
Honoraires professionnels pour modifier les plans et devis et soumettre l'avis de changement au Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)	42 000 \$
Montant total	400 000 \$

Recommandation au comité exécutif (28 mars 2018)

RTCE20180328-HC1

La recommandation de l'administration est de puiser la somme de 400 000 \$ à même l'enveloppe 2019 des trottoirs en milieu bâti.

Lors de cette rencontre, le comité exécutif a mandaté l'administration à revenir avec d'autres options de financement.

Scénarios de financement soumis par le Comité exécutif

Lors de la séance de travail du comité exécutif du 11 avril, celui-ci a identifié trois scénarios possibles :

1 - Puiser la somme de 400 000 \$ à même l'enveloppe 2019 des trottoirs en milieu bâti

- Les projets à être réalisés ne sont pas définis pour l'année 2019.
- L'enveloppe disponible totalise 470 000 \$

2 – Financer moitié – moitié le coût du projet à même les fonds disponibles aux enveloppes de la conseillère et à même l'enveloppe 2019 des trottoirs en milieu bâti

- La conseillère dispose d'une enveloppe de 287 700 \$ au surplus ex-ville et 92 000 \$ à son enveloppe discrétionnaire pour un total de 379 700 (fin mars)
- La contribution maximale de la conseillère s'établirait à 200 000 \$

3 – Financer les honoraires professionnels (42 000 \$) à même les fonds disponibles aux enveloppes de la conseillère et le coût des travaux (358 000 \$) à même l'enveloppe 2019 des trottoirs en milieu bâti

GATINEAU
POUR
LA
VIE

Fin de la présentation

